



# Peyypin

BIENVENUE  
CHEZ VOUS !

LE GUIDE DES NOUVEAUX ARRIVANTS



# ÉDITO

**Bienvenue à Peypin ! Vous avez fait le choix de venir habiter à Peypin et je m'en réjouis.**

Lors d'une précédente manifestation, j'ai peut-être déjà eu le plaisir de vous accueillir personnellement, et j'espère avoir l'occasion de faire de même avec ceux d'entre vous que je n'ai pas encore eu la chance de rencontrer.

Sachez que mon équipe et moi-même sommes profondément attachés à faciliter votre intégration dans votre nouveau lieu de vie. Il est à mon sens primordial que chacun d'entre vous se sente bien à Peypin !

Ce livret d'accueil a été édité à votre intention. Vous y trouverez les services communaux et intercommunaux à votre disposition, mais aussi l'histoire de Peypin. Toutes ces informations seront certainement utiles à votre installation et à vos premières démarches.

Le personnel communal œuvre également pour que chaque Peypinoise ou Peypinois puisse trouver sa place et s'épanouir dans un cadre de vie que nous nous attachons à rénover et à embellir jour après jour.

*Frédéric Gibelot*

MAIRE DE PEYPIN



# DÉCOUVRIR VOTRE VILLAGE



## CARTE D'IDENTITÉ

Nombre d'habitants : 5598

Surface : 13.35 km<sup>2</sup> (1335 ha)

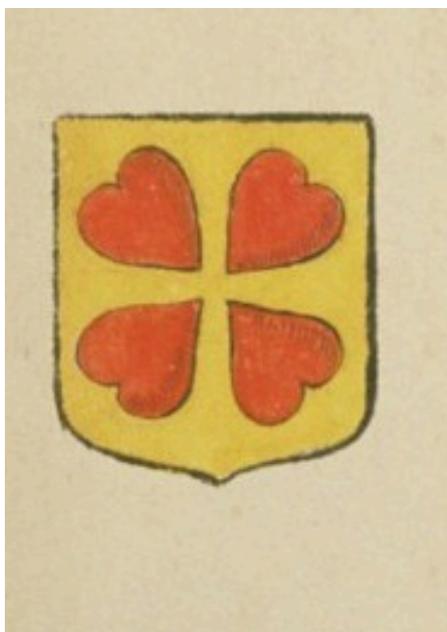
Altitude minimum : 216 m

Altitude maximum : 602 m

Altitude moyenne : 409 m

Densité de population :  
407,6 hab/km<sup>2</sup>

(Source : INSEE, 2019)



## UN BLASON, UNE HISTOIRE

La science du blason, appelée science héraldique, décrit notre blasonnement ainsi : écu "d'or à quatre coeurs de gueules appointés en sautoir".

Certains ont dit qu'il s'agissait à l'origine des pépins de poire mais aucun texte ne le confirme, ni aucun dictionnaire héraldique ne mentionne "des pépins" dans ce qu'on appelle les meubles des blasons.



## PATRIMOINE HISTORIQUE

Le Castellat, ("château en ruines" en provençal), fut édifié en 1150. Sa destruction, en 1593, advint sous le règne d'Henry IV.

L'église Saint Martin, construite en 1829, présente à l'intérieur des peintures de blasons des seigneurs ayant contribué à la création du village.

Le château de Valdonne, construit à la fin du XVIIe siècle, est classé aux monuments historiques (château privé, non ouvert à la visite).

Si vous souhaitez en apprendre plus sur l'histoire de Peypin,  
la bibliothèque propose toute une sélection d'ouvrages.

# UN PATRIMOINE NATUREL PROTÉGÉ

**La commune de Peypin est concernée au titre d'une Zone de Protection Spéciale (ZSC) qui couvre le sud de notre commune. Cette zone Natura 2000 couvre 12 communes.**



## Sur les sentiers...

**Le GR2013, du Pont de Joux à Peypin** : vous atteindrez le Mont du Marseillais par diverses corniches et vallons, vous offrant une magnifique vue 360° sur la face Sud de la Sainte-Victoire.

**De Peypin à Mimet** : le parcours vous proposera de jolies vues sur le mont Julien, la Sainte-Baume et le Garlaban. Pour rejoindre Mimet, le sentier traverse une partie du massif de l'Etoile, dans un bois de chênes blancs.

**Sentier Provence, Mines d'Energie** : traverse 14 communes entre le Pays d'Aix et le Pays d'Aubagne et de l'Étoile, le sentier est découpé en 3 itinéraires, complétés de 13 boucles locales.

**Des sentiers pédestres balisés partent du centre du village** (rond-point de la halte routière, direction Le Regage) et de l'avenue de la Libération (intersection du Chemin de la Planète), vous feront profiter de promenades agréables avec le Mont du Marseillais, Font de Mule et le Regage, par exemple.

Des sentiers ouverts, toute l'année,  
sauf règlementation estivale.



# LES SERVICES MUNICIPAUX



À Peypin, les agents communaux sont à l'écoute de la population. Les agents administratifs et agents des services techniques, partagent le même objectif : rendre la vie à Peypin agréable et pratique pour chaque habitant.

**HÔTEL DE VILLE**  
**04 42 82 55 55**  
**[accueil@peypin.fr](mailto:accueil@peypin.fr)**

## Des services à votre disposition

### CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale intervient principalement dans 2 grands domaines : l'aide sociale (Aide Personnalisée à l'Autonomie, dossier MDPH ...) et les activités sociales (restaurant séniors, cours pour tous...).

**04 42 82 55 67**

**ccas@peypin.fr**

### SERVICES TECHNIQUES

Réception du public :

Lundi au jeudi : 7h30-12h/13h30-17h

Vendredi : 7h30-12h/13h30-16h

Pour demander une carte d'accès à la déchetterie, présenter un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

**04 42 82 72 33**

**services.techniques@peypin.fr**

### POLICE MUNICIPALE

**04 42 82 54 54**

**accueil.policemunicipale@peypin.fr**

### PÔLE CULTUREL / ASSOCIATIF

Complexe Jacky Mondet

**04 42 32 58 70**

**pole-culturel@peypin.fr**

### SERVICE URBANISME

Chargé d'instruire tous les dossiers liés à l'habitat, à l'embellissement et au développement de la commune.

Accueil téléphonique de 9h à 12h.

**04 42 82 55 61**

**urbanisme@peypin.fr**

### GUICHET UNIQUE

Il centralise toutes les inscriptions et paiements concernant la fréquentation des enfants aux différents services : restauration scolaire....

**04 42 82 55 67**

**guichet.unique@peypin.fr**

### BIBLIOTHÈQUE

**04 42 04 30 88**

**bibliotheque@peypin.fr**

### SERVICES DES SPORTS

Complexe Jacky Mondet

**04 42 32 58 00 / 06 75 77 60 87**

**complexe.sportif@peypin.fr**

## PERMANENCES EN MAIRIE

**Assistance sociale du CD13 : Prise de RDV au 04 13 31 06 00**

**Avocat : Prise de RDV au 04 42 82 55 55**

**Architecte du CAUE : Prise de RDV au 04 42 82 55 61**

**Mission locale : Prise de RDV au 04 42 82 55 55**



# LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

## **RECENSEMENT CITOYEN**

Les jeunes de nationalité française doivent se faire recenser, entre la date où ils atteignent l'âge de 16 ans et un jour et la fin du 3ème mois qui suit. Le recensement se fait en se rendant à l'accueil de la mairie avec la carte nationale d'identité ou passeport du recensé en cours de validité, le livret de famille et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

## **ÉLECTIONS**

Pour vérifier son inscription sur les listes électorales de Peypin, rendez-vous sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr). Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année et ce, jusqu'à 6 semaines avant une élection pour y participer. L'inscription se fait à la mairie avec carte nationale d'identité (ou passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Pour tout changement d'adresse sur la commune de Peypin, se présenter en mairie avec un justificatif de domicile afin d'établir la nouvelle carte.

## **URBANISME**

L'occupation des sols (constructions, aménagements) et toute réalisation de travaux susceptibles de modifier l'aspect extérieur des bâtiments et/ou la destination des locaux, doivent faire l'objet d'un contrôle de la mairie qui vérifie si le projet respecte le règlement d'urbanisme applicable au terrain. Retrouvez l'ensemble des formulaires sur [peypin.fr](http://peypin.fr) à la rubrique "vie quotidienne" ou si vous avez une question précise, un projet, une difficulté à comprendre et interpréter la réglementation, etc., le service urbanisme est à votre disposition.



# GRANDIR À PEYPIN

## **GROUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL**

Ecole maternelle  
Directrice : Mme EFFANTIN  
**04 42 70 22 51**

Ecole élémentaire  
Directrice : Mme BLANC  
**04 42 62 07 45**

## **GROUPE SCOLAIRE RENÉE BESSI**

Ecole maternelle  
Directrice : Mme HARTOUT  
**04 42 32 45 97**

Ecole élémentaire  
Directrice : Mme BATTINI  
**04 42 04 65 60**

## **CENTRE MULTI-ACCUEIL (CRÈCHE)**

47 enfants répartis dans 2  
lieux de vie.  
**04 42 72 41 52**  
**cma@peypin.fr**

## **SERVICE ANIMATION (ACCUEIL DE LOISIRS)**

Interclasses ; périscolaire le  
soir ; mercredi (3/11 ans) et  
durant les vacances.  
**04 42 82 87 82**

## **SERVICE DES SPORTS**

Activités sportives pour les  
8/17 ans, lors des vacances  
scolaires.  
**04 42 32 58 00**  
**06 75 77 60 87**  
**complexe.sportif@peypin.fr**

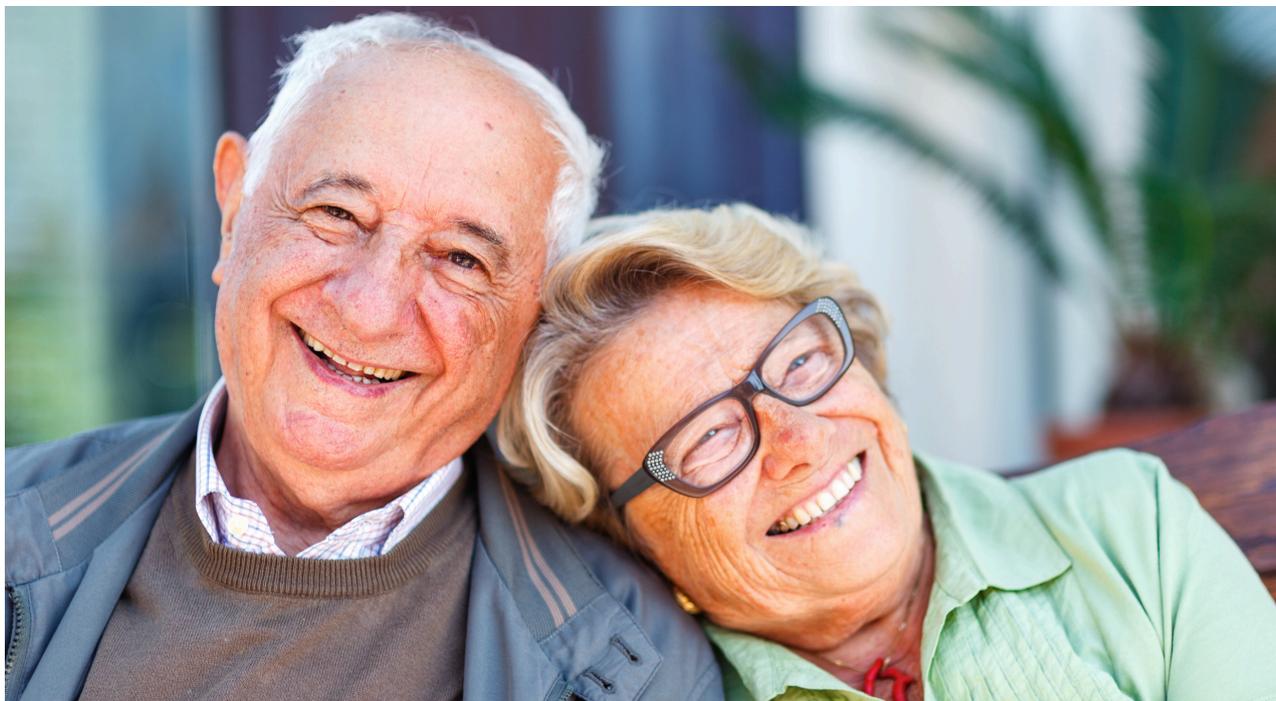


## **INSCRIPTIONS AU SEIN DES GROUPES SCOLAIRES**

**L'inscription dans les écoles se déroule en deux étapes : en mairie, puis dans l'école sur rendez-vous avec la responsable d'établissement.**

**Plus d'information sur le site internet [peypin.fr](http://peypin.fr) ou à l'accueil de la mairie.**

# BIEN VIEILLIR À PEYPIN



## LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Peypin (CCAS) est un établissement public dont la vocation est d'accueillir, informer, accompagner et orienter les personnes fragiles ou en difficulté. La structure met également en place des actions intergénérationnelles pour accompagner les seniors afin qu'ils puissent bien vieillir dans une commune fraternelle et solidaire.

Le CCAS propose pour tous des ateliers (sophrologie, anglais, peinture...) ; pour nos aînés : le restaurant des seniors (le mardi et le vendredi), la distribution des colis de Noël, un goûter spectacle....

**Renseignements : CCAS (04 42 82 55 67)**

## LA MAISON DU BEL ÂGE

La Maison du Bel âge est un lieu d'accueil du Département qui a pour mission première d'informer, orienter, accompagner dans les démarches administratives et assurer une veille sanitaire pour les plus fragilisés et de proposer des animations pour lutter contre l'isolement.

**1 bis avenue du Pont  
04 13 31 61 29**

Réception du public :

Lundi : 13h30-16h45

Mardi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h45

Samedi : 9h-12h30

# POUR PLUS DE PROXIMITÉ

Où que vous soyez, gardez le contact avec votre mairie !

## MAGAZINE MUNICIPAL

“Peypin Coeurs de Provence” paraît 3 fois par an (en avril, septembre et janvier). Il vous permettra de suivre toute l’actualité de la vie peypinoise. Il est distribué dans chaque boîte aux lettres et accessible en téléchargement sur le site [peypin.fr](http://peypin.fr)



## ALLO MONSIEUR LE MAIRE !

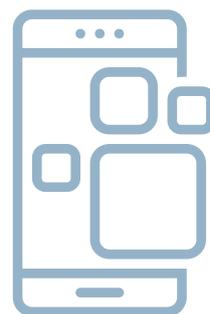
Vous souhaitez échanger avec le Maire d'un sujet qui vous tient à cœur ? Vous avez une proposition pour améliorer la qualité de vie des habitants ? Vous pouvez désormais échanger directement avec Monsieur Gibelot, tous les lundis de 15 à 17 heures en composant le 04 42 82 55 53. **C'est simple comme un coup de fil !**

## PEYPIN DANS VOTRE POCHE !

Découvrez l'application mobile de la commune. Simple et pratique, cet outil vous permet d'accéder gratuitement aux informations et actualités de la commune depuis votre smartphone. L'application facilite aussi les échanges entre vous et la mairie avec une fonction qui vous permet de signaler à la mairie les dysfonctionnements que vous constatez sur la commune : devenir un citoyen engagé est désormais accessible !

## Téléchargez gratuitement cette application

1. Connectez-vous sur l'App Store ou sur Google Play
2. Recherchez « Peypin »
3. Cliquez sur le bouton « Télécharger »
4. Vivez pleinement au cœur de Peypin et soyez informés en temps réel !



# LA COLLECTE DES DÉCHETS

Trier est un geste simple qui permet de lutter contre la pollution tout en économisant de l'énergie et des ressources. Beaucoup trop de matières recyclables sont jetées avec nos ordures ménagères. La bonne gestion des déchets est l'affaire de tous.

## LA DÉCHETTERIE

Z.I. de Valdonne 13124 PEYPIN

**0 800 94 94 08**

Pour les particuliers, les cartes sont attribuées au service technique, sur présentations d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**Du 01/10 au 30/04 :**

Lundi au samedi : 9h-17h

**Du 01/05 au 30/09 :**

Lundi au samedi : 9h-18h

Dimanche : 8h30-12h30

**Fermé les jours fériés**

## ALLO DÉCHETS

Pour le ramassage des encombrants : prise de RDV au 0 800 94 94 08

## COLLECTE SÉLECTIVE ET TRI DES DÉCHETS

Pour le tri des recyclables secs, la Métropole Aix-Marseille-Provence a mis en place dans la commune, des points d'apport volontaires (PAV) : colonnes verre, journaux magazines et emballages.

# SE DÉPLACER

## LES LIGNES DE LA MÉTROPOLE (0 800 713 137)

**LAMETROPOLEMOBILITE.FR/PLANS-ET-HORAIRES**



La commune de Peypin est desservie par la ligne n° 11 qui dessert également les communes d'Aix-en-Provence (P+R Krypton), Belcodène, La Bouilladisse, La Destrousse, Auriol, Cadolive et St Savournin.

Ce bus assure la correspondance avec la ligne 5 - Les Gisclans > La Bouilladisse > Gare d'Aubagne (par autoroute).

Pour les transports scolaires, les inscriptions se font sur internet. Connectez-vous sur le site lametropolemobilite.fr et laissez-vous guider ou contactez le 0 800 713 137.

# RISQUES MAJEURS ET PRÉVENTION

À Peypin, comme sur l'ensemble du territoire, le risque zéro n'existe pas et la prévention commence par l'information. Informer c'est sensibiliser, prévenir, protéger. C'est aussi vous permettre de mieux connaître votre environnement, d'agir et de réagir au mieux, si un événement dangereux survient.

## DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)



Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) vous informe sur les événements imprévisibles d'origine naturelle, technologique ou sanitaire auxquels nous pourrions être confrontés à Peypin (feu de forêt, risque mouvement de terrain, inondation, par exemple). En cas de survenance, leur gravité pourrait affecter notre sécurité. Obligatoire pour toutes les collectivités, ce document vous informe sur :

- Les risques majeurs auxquels la commune peut potentiellement être soumise (risques technologiques, sanitaires,...) ;
- Les moyens de prévention et de protection ;
- Les moyens d'alerte ;
- Les consignes de sécurité, les bons réflexes et les informations utiles.

## UN OUTIL DE TÉLÉ-ALERTE : RING

RING est un système de télé-alerte gratuit pour alerter et informer les Peypinoises et Peypinois qui le souhaitent. En flashant le QR code, vous pourrez vous inscrire, et vous serez directement informé(e) si vous êtes concerné(e) par un événement de sécurité civile (phénomène météorologique intense, accident industriel, pollution du réseau d'eau potable, incendie, etc.).



# SE DIVERTIR

Cérémonie de présentation des vœux, fête votive, goûter spectacle pour les seniors, carnaval, chasse aux œufs, Printemps des Arts, fête du sport, fête de la musique, forum des associations, fête des voisins, illuminations de Noël, distribution de colis aux séniors, moments du conte... et bien d'autres manifestations sont proposées tout au long de l'année, par la municipalité ou en collaboration avec les associations.

**Retrouvez toutes les manifestations à venir, sur le site de la mairie, sa page Facebook ou Instagram et aussi sur l'application !**





# TROUVEZ VOTRE ASSOCIATION !

Le tissu associatif est très développé dans notre commune et joue pleinement son rôle ! Chaque année, les associations vous donnent rendez-vous en septembre pour le forum.

La liste des associations est disponible et téléchargeable sur le site internet de la mairie dans la rubrique Associations.

# ENCORE UNE QUESTION ?

N'hésitez pas à contacter la mairie,  
demander un rendez-vous avec un  
service ou un élu.

Fiers d'être labellisés  
Villes et villages fleuris



Villes et Villages Fleuris  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

PEYPIN.FR

